

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

Rennes, le vendredi 23 novembre 2018

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Le Recteur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

à

Rectorat

Mesdames et Messieurs

Les Directeurs d'établissement

DAREIC
Délégation Académique aux
relations européennes et
internationales et à la
coopération

N/Réf. : DAREIC/AS
Objet : Campagne du programme « CODOFIL en Louisiane 2019/2020 »

Dossier suivi par
Mlle A. Sobandith

Téléphone
02 23 21 77 96

Télécopie
02 23 21 74 00

Mél.
Ce.daric-env@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

J'attire votre attention sur l'ouverture de la campagne de recrutement du programme « CODOFIL en Louisiane année scolaire 2019-2020 » publiée au BO n°27 du 5 juillet 2018.

Dans le cadre des accords de coopération linguistique et culturelle entre la France et la Louisiane en matière d'éducation, de promotion de la langue et d'échanges culturels et audiovisuels, et afin de maintenir et de développer le français en Louisiane, les différents partenaires du programme CODOFIL organisent un **programme d'échanges de professeurs** avec le soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et du Ministère de l'éducation nationale. (MEN)

Les enseignants des premier et second degrés intéressés par le programme CODOFIL sont invités à consulter les informations détaillées sur le site du CIEP :

<http://www.ciep.fr/programme-codofil-louisiane>

A / Procédure de candidature, consignes à transmettre aux enseignants du 2nd degré :

Après avoir vérifié que les conditions de participation au programme sont remplies,

- ↳ télécharger le dossier **Professeurs agrégés, certifiés**
- ↳ remplir la notice de candidature sur le document électronique, au format Word ;
- ↳ imprimer la notice, la signer et l'envoyer (cf. ci-dessous)

Envoi des dossiers de candidature : Jusqu'au 28 janvier 2019

↳ Par le candidat, sans avis hiérarchique : envoyer par courriel le document (au format Word), accompagné des pièces demandées, au CIEP à l'adresse: codofil@ciep.fr

↳ Par la voie hiérarchique : envoyer la version papier à la DAREIC qui transmet à l'IA-IPR de la discipline de l'enseignant avant envoi au CIEP.

N.B. : Aucun recrutement n'est possible en l'absence d'avis favorable du recteur (pour les professeurs agrégés, certifiés et assimilés).

Attention : tout dossier envoyé incomplet ou mal rempli ne sera pas retenu.

B / Calendrier prévisionnel de sélection et d'affectation :

- début mars 2019 : résultat individuel envoyé aux candidats retenus pour participer aux entretiens obligatoires qui se dérouleront au CIEP du 10 au 19 avril 2019 ;
- début mai 2019 : information des candidats recrutés pour un poste en Louisiane (liste principale et liste complémentaire) ;
- début juin 2019 : information de l'affectation des candidats recrutés dans les paroisses et établissements ;
- fin juillet /début août 2019 : date obligatoire d'arrivée des candidats en Louisiane – stage de formation obligatoire.

Recteur et par délégation
Secrétaire Général

Michel CANEROT

Armande LE PELLEC MULLER